



LES PURGES

SAVIEZ-VOUS QUE?

Afin de réduire les risques pour la santé publique, l'eau potable doit être protégée de toute détérioration dans le réseau de distribution jusqu'à son point d'utilisation.

L'eau peut séjourner longtemps dans le réseau, surtout en fin de parcours, avant d'être acheminée au consommateur. Ces conditions provoquent la croissance de bactéries et de contaminants nuisibles pour la santé humaine.

À l'instar de d'autres municipalités du Québec, c'est pour cette raison que la Ville de Sept-Îles effectue des purges régulières sur son réseau de distribution. Ces purges sont nécessaires afin de garantir la qualité de l'eau à ses utilisateurs et prévenir tout risque de contamination aux consommateurs. La municipalité prévoit faire l'acquisition de purgeurs d'eau automatiques afin de réduire au maximum l'impact de cette pratique sur le réseau d'aqueduc.



POUR PLUS D'INFORMATION :

Visitez la section « **Environnement** » du site Internet de la Ville de Sept-Îles (www.ville.sept-iles.qc.ca) ou composez le **418 964-3300**.